

Bulletin d'adhésion ASSOCIATION

Pourquoi adhérer à la FISAF ?

Une fédération nationale, reconnue d'utilité publique, spécialisée dans les déficiences visuelles, auditives et les troubles des apprentissages.

Un réseau d'experts représentant les organisations du secteur et défendant leurs spécificités.

Un mouvement engagé dans l'inclusion sociale et l'effectivité des droits des personnes à partir de leur projet.

Un espace d'informations, de développement des compétences et de démarches collaboratives.

Une organisation de proximité active au niveau national et local.

Un acteur majeur de l'innovation et de la recherche appliquée.



Bulletin à retourner dûment rempli à p.cador@fisaf.asso.fr en cas de nouvelle adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Nom de l'organisme :

Siret de l'organisme :

Nom de la Directrice/du Directeur :

Adresse de l'organisme :

Adresse E-mail :

Coût de l'adhésion - Association gestionnaire de droit privé 558 €

Forfait documentation 228 €

A souscrire avec l'adhésion de votre association

Total de votre cotisation 2023 786 €

NB : Le règlement de la seule cotisation associative n'ouvre pas accès automatiquement aux tarifs préférentiels réservés aux adhérents

SIGNATURE pour acceptation

Date